

ADMINISTRATION
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfert, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSCRITS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

AUJOURD HUI :

Tués par des Abeilles.
Onze coups de Couteau.
Les Grandes Manœuvres. — Le
XI^e et le XV^e corps d'armée.
« Tout à l'Egout ».

Le Service de Deux ans

L'empereur Guillaume, vivement sollicité d'établir dans l'armée allemande le service de deux ans, s'y est définitivement refusé.
Les motifs que les dépêches les plus autorisées attribuent à sa résolution, les déclarations qu'il aurait faites, à ce sujet, aux officiers généraux réunis récemment autour de lui, donnent un grand intérêt à la décision qu'il a prise et en font un fait politique d'une incontestable importance.

défense nationale le commandait; mais, lorsque le chef de l'Etat lui-même déclare que jamais la paix n'a été plus assurée, par quel justifierait-on ce surcroît de dépenses?

Evidemment, ce sont ces considérations pratiques qui ont déterminé la décision impériale. L'empereur n'a pas voulu susciter, sur ce terrain, de nouvelles difficultés entre lui et la représentation nationale. Celles qui existent sont bien assez sérieuses pour qu'on ne les complique pas sans utilité.

A ces raisons d'ordre politique se sont ajoutées des raisons techniques d'une très grande valeur. L'empereur Guillaume a dit à bon droit que ce n'est pas le nombre, mais la qualité des hommes sous les drapeaux qu'il faut surtout considérer. On a déjà réduit à trois ans le service militaire. C'est une concession faite à l'opinion publique justement désireuse de voir réduire le plus possible le temps pendant lequel toute une génération est arrachée aux travaux de la vie civile pour se vouer à ceux de la vie militaire; mais est-ce un bon système au point de vue de l'armée? Fera-t-on ainsi de bons et vigoureux soldats, capables de toutes les fatigues de la guerre? A coup sûr, il ne faut pas longtemps pour apprendre à un homme le maniement des armes et les manœuvres essentielles; mais il en faut beaucoup pour en faire un homme de guerre dans la vraie acception du mot.

Il faudra voir les nouveaux systèmes à l'expérience. Nous sommes encore dans la théorie. Qui sait si nos armées modernes milices et comment elles se comporteront sur les champs de bataille? Avec le service de deux ans, on n'aurait que des espèces de garde nationale et l'on ne pourrait répondre de rien. Pourquoi pas alors une seule année, pourquoi pas six mois de service? Pour tenir un fusil, marcher au pas et faire quelques exercices, cela pourrait évidemment suffire.

L'empereur Guillaume a bien fait de ne pas jeter son pays dans cette aventureuse réforme; d'autant plus qu'il y aurait jeté, en même temps, tous les autres pays, lesquels auraient été forcés de se modeler sur l'Allemagne, pour établir l'équilibre des forces européennes. Il nous épargne à tous de plus onéreux sacrifices et il atteste en même temps ses intentions pacifiques.

DEPECHEs

Informations Politiques

Paris, 24 août.

UNE INTERPELLATION
A la rentrée des chambres, M. Basly interpellera les ministres de l'intérieur et des travaux publics sur les faits qui ont provoqué le conflit actuel entre les mineurs français et belges.

LES RENFORTS POUR LE DAHOMEY
Toutes les dispositions sont prises, au ministère de la marine, en vue d'un envoi éventuel de renforts au Dahomey.

LE CONGRÈS DE SAINT-OUEN
Le congrès des conseils municipaux socialistes de France, qui doit avoir lieu à Saint-Ouen, est toujours fixé aux 11, 12 et 13 septembre. Il se tiendra non à la mairie, puisqu'il n'est qu'officiel, mais dans le préau des écoles. Le nombre des adhésions reçues par la commission du congrès comprend déjà : Roubaix, Béziers, Lorient, Montécaillon, Commeny, Marseille, Toulon, Saint-Denis, Narbonne et quelques autres. Les organisateurs comptent avoir, sur les quatre-vingt deux conseils municipaux socialistes de France, une soixantaine d'adhérents.

LE PANAMA
Suivant un journal de Paris, M. Monchicourt, liquidateur du Panama, a conclu avec M. Hélier un traité homologué vendredi dernier par le tribunal : on créerait une société nouvelle au capital de 150 millions, et on reprendrait immédiatement les travaux de façon à empêcher l'acte de concession avec la Colombie de perdre ses effets.

AU MAROC
On mande de Tanger :
Contrairement à l'information publiée par les journaux anglais, ce n'est pas à des gendarmes français que vient d'être confiée la garde de la légation française, à Tanger, mais à quatre cavaliers arabes de l'administration de l'Algérie.

Ces quatre cavaliers sont destinés à remplacer les quatre janissaires marocains qui faisaient jusque-là ce service.

L'ESCADRE FRANÇAISE EN RUSSIE
Saint-Petersbourg, 24 août.

L'escadre française est entrée hier dans le port de Wladivostok, aux acclamations de la population massée sur le quai. Les officiers de l'escadre française assisteront ce soir à un banquet donné en leur honneur par le cercle des officiers de marine de Wladivostok.

L'EMIGRATION EN AUTRICHE
Vienna, 24 août.

Des familles de paysans de Podvoloczyska, en Galicie, au nombre de trente, qui s'étaient mises en route pour émigrer en Russie, ont été arrêtées par la gendarmerie autrichienne.

Il paraît que dans tous les villages environnants, de nombreuses familles sont sur le point de partir. Les ouvriers commencent à faire défaut aux grands propriétaires ruraux.

Nouvelles Militaires

Paris, 24 août.

Le général Berge a envoyé au ministre de la guerre un rapport circonstancié sur les accidents survenus, dans la journée du 17 août, pendant une marche des manœuvres, aux environs de la Tronche. Le gouverneur de Lyon a confirmé la punition infligée à un colonel d'infanterie, par le général Lespiau.

Au sujet des accidents survenus dans le 2^e et le 9^e corps, la responsabilité en incombe aux généraux de brigade; comme ils ont prolongé les manœuvres et les ont réglées contrairement aux prescriptions ministérielles, ils vont être mis en disponibilité.

Une note de M. de Freycinet au chef de l'état-major de l'armée exprime le regret que le troisième bureau de l'état-major ait laissé effectuer des étapes de 38 kilomètres en dehors de la période d'instruction. Le ministre prescrit la révision et la réduction de tous les mouvements préparés en vue des prochaines manœuvres.

On s'attend au ministère, à ce qu'une lettre officielle de blâme soit envoyée à un commandant de corps d'armée, qui n'a donné aucun contre-ordre pour arrêter les manœuvres pendant lesquelles deux cents hommes sont tombés malades. Ce vieux général est, du reste, tout indiqué pour une prochaine retraite.

Le conseil supérieur de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet, s'est réuni hier. Aucune décision importante n'a été prise dans cette séance, où l'on s'est plus particulièrement occupé de la révision de la loi des cadres, dont le travail préparatoire n'est pas encore terminé, mais dont le projet sera rédigé de manière à être soumis aux Chambres dès la rentrée.

Le ministre a annoncé que si des symptômes d'épidémie se manifestaient dans les régions où de grandes manœuvres doivent avoir lieu, il commanderait celles-ci partout où il y aurait du danger pour les troupes et pour la population.

La promotion de Saint-Cyr portera, cette année, le nom de promotion du Soudan. Ainsi l'ont décidé nos futurs officiers. Mais afin de manifester leur mécontentement par la dureté avec laquelle ils ont été conduits pendant les dernières manœuvres, ils ont décidé de ne pas donner de fête à l'occasion de leur sortie de l'Ecole.

La Situation financière des Communes

Paris, 24 août.

Pour compléter les résultats généraux que nous avons donnés sur la situation financière des communes, il nous reste à faire connaître quelques détails qui sont également tirés du grand travail que vient d'effectuer le ministère de l'intérieur.

Sur 36.140 communes, il n'y en a que 9.706 qui ne soient pas gravées de dettes. On a constaté, en effet, que, depuis quelques années la plupart des communes rurales sont entrées dans la voie des travaux utiles, comme les localités plus importantes.

Cette diffusion des emprunts traduit un effort tenté par les municipalités pour améliorer les services encore si rudimentaires d'un grand nombre de collectivités rurales.

Voici quelle est la quotité moyenne de la dette par habitant dans un certain nombre de grandes villes :

Rouen, 889 fr.; Marseille, 285 fr.; Le Havre, 246 fr.; Nice, 217 fr.; Rennes, 205 fr.; Montpellier, 201 fr.; Lille, 190 fr.; Nîmes, 188 fr.; Saint-Etienne, 180 fr.; Bordeaux,

142 fr.; Nantes, 138 fr.; Lyon, 136 fr.; Roubaix, 133 fr.; Toulouse, 124 fr.

L'ensemble de la dette des communes, Paris y compris, s'élève, comme on le sait, à 3.224.083.832 francs. Ce chiffre représente une quotité de 84 fr. 30 par habitant. Si l'on excepte Paris, la quotité de la dette descend à 37 fr. 60 par habitant pour l'ensemble des autres villes et communes de France.

M. Carnot, le Roi de Grèce ET M. DE GIERS

Paris, 24 août.

Le voyage de M. Carnot à Chambéry et à Aix-les-Bains ne sera pas seulement une banale visite du président chez des compatriotes. Il va revêtir un caractère diplomatique.

On sait que le roi de Grèce fait en ce moment une cure à Aix-les-Bains. Nous avons annoncé, en outre, que M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, va quitter Saint-Petersbourg pour se rendre à Aix, y rétablir définitivement sa santé.

Il est bien évident que le président chérchera un de ses officiers d'aller féliciter le roi de Grèce, qui vit à Aix dans le plus strict incognito, et de lui présenter ses vœux de bonne santé. Ce n'est pas pour discuter une autre question que M. de Montholon, notre ambassadeur à Athènes, d'instinct, et à deux jours, au palais de Fontainebleau.

Au surplus, les journaux n'ont-ils pas annoncé que le roi de Grèce qui, après sa cure, viendra à Paris, ira faire une visite à M. Carnot, à Fontainebleau? Le roi rendra au président ses compliments d'Aix-les-Bains.

Quant à M. de Giers, s'il ne se rencontre pas avec M. Carnot lui-même, il verra du moins notre ministre des affaires étrangères, — et ce n'est pas pour un autre motif que le président sera accompagné non seulement de M. Loubet, mais aussi de M. Ribot.

Par contre, en présence de ces deux manifestations, le roi Humbert vient de décider qu'il n'envverrait aucun représentant de l'autre côté de la frontière pour saluer M. Carnot.

A CARMAUX

Paris, 24 août.

M. Calvignac a été interviewé par un de nos confrères :

Ce sont des raisons politiques, a-t-il dit, qui ont dicté la conduite des mineurs. Ils n'ont pas voulu subir le despotisme politique de la compagnie et en particulier du baron Reille. Quand, après la mort du distingué M. Liénard, il fallut nommer un président de conseil d'administration, ce poste fut offert à M. Reille qui refusa d'abord et proposa de nommer M. Brunet, ancien ministre du baron Reille se ravisa, car les élections au scrutin de liste de 1885 étaient proches, et il accepta dans un but politique.

Néanmoins, malgré une propagande acharnée, la liste conservatrice n'obtint à Carmaux que 480 voix, pendant que les républicains en obtinrent 1.400.

Furieux de cet échec, le baron maria sa fille avec le marquis de Solages, et, en 1889, lorsque le scrutin d'arrondissement fut rétabli, il fit une propagande acharnée en faveur de l'élection de son genre.

Il déclarait que le chômage cesserait si M. de Solages était réélu, et que l'embauchage serait repris.

Effectivement, après l'élection du marquis de Solages, le nombre des ouvriers fut porté de 1.700 à 2.800.

Mais les ouvriers ne tardèrent pas à se reprendre aux élections municipales, et la liste socialiste passa avec 1.700 voix contre 480.

C'est pour se venger de cet échec que M. Humblot me refusait les deux jours par semaine dont j'avais besoin pour administrer la commune. Le directeur n'est pas aimé des ouvriers. Nous lui reprochons d'avoir pris parti dans les luttes politiques et d'avoir profité de l'embauchage de nouveaux ouvriers pour imposer une diminution de salaire de cinquante centimes, qui a motivé la grève du mois de mars dernier.

L'EAU PURE

L'hygiène et la routine. — L'ennemi, c'est le microbe. — L'eau bouillie et les filtres. — Un nouveau procédé. — Salubrité à bon marché.

A quoi servent donc les progrès incessants de l'hygiène, nous disait hier avec découragement un savant qui a consacré une partie de sa vie à l'étude de cette science, puisqu'on ne parvient pas à en faire accepter les prescriptions par la masse du peuple.

Les préjugés les plus lamentables sont répandus et entretenus dans les masses, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que nombre de gens instruits et de fonctionnaires intelligents font une réelle obstruction à la diffusion de la vérité.

N'avons-nous pas assisté, hier encore, au conseil municipal de Lyon, à la défense de « tout à l'égout », cette néfaste institution qui vient d'être condamnée d'une manière éclatante, à Paris, par l'épidémie actuelle de Nanterre et de Saint-Ouen.

« Tout à l'égout » est basé sur une fausse conception des théories modernes. Il consiste à se débarrasser du poison en l'expédiant à ses voisins, et le déversant sur les fruits et les produits maraichers sous cette forme perdue, il rentre plus dangereux encore dans la ville d'où on a voulu l'expulser.

Il est grand temps, aujourd'hui que la science peut agir à coup sûr, de combattre cet esprit de routine et d'instruire directement le peuple, puisque ceux qui en ont charge ne le font pas.

Par ce temps d'épidémie, où la diarrhée cholériforme et la fièvre typhoïde se montrent un peu partout, il faut tenter de mettre des préservatifs sûrs entre les mains des populations empoisonnées par l'incurie ou l'ignorance de l'administration.

Sus à la bactérie

Pour bien se défendre, il faut d'abord savoir contre quoi ou contre qui on se défend. Jusqu'à ces dernières années, on ne l'avait pas su. Aussi, les hygiénistes agissaient-ils à l'aveuglette. C'est la grande gloire de la science moderne d'être parvenue à reconnaître l'ennemi, à démasquer sa tactique, c'est-à-dire ses voies de pénétration et à lui opposer des moyens de défense énergiques.

L'ennemi, c'est la bactérie, c'est le microbe.

Il est encore des gens qui plaisantent agréablement le microbe. C'est là de l'esprit trop facile. Le meilleur qu'il n'y a jamais guéri un cholérique. Laissons-leur donc cette satisfaction de peu d'importance et venons-en aux faits reconnus d'une façon unanime, par les gens de science.

Les microbes, que les anciens désignaient sous les noms de miasmes, de germs, ont dans l'organisme deux grandes portes d'entrée : les poumons, dans lesquels ils pénètrent en même temps que l'air respiré; le tube digestif, où ils entrent avec les aliments.

La première de ces voies est gardée par des filtres que la nature a mis elle-même au-devant d'elle : la bouche, le nez et la gorge. L'air s'y dépouille d'une grande partie de ses éléments nuisibles, si bien que, lorsqu'il pénètre dans les poumons, il est à peu près pur.

Le tube digestif, au contraire, est largement ouvert; les boissons, les aliments y pénètrent dans leur intégrité. S'ils sont chargés de bactéries nuisibles, ces dernières arrivent sans encombre dans l'estomac.

Lorsque cet organe est sain, ce sont ses sucs gastriques qui normalement chargés d'acide chlorhydrique, l'ennemi est détruit, digéré, et l'homme sort sain et sauf de l'épreuve. Mais si, par malheur, un trouble quelconque est survenu dans la nature du liquide gastrique, le microbe continue à vivre, à se reproduire; il passe triomphant dans l'intestin et, de là, dans tout l'organisme — sans défense — et y accomplit son œuvre de destruction.

Ceci connu — et rien ne saurait aujourd'hui détruire les preuves scientifiques accumulées — il s'agit de trouver le moyen d'arrêter les microbes au passage et de les détruire dans les aliments et les boissons suspectes.

Purification des Aliments

Le plus simple et le plus efficace de tous les procédés consiste à faire cuire les aliments et les boissons. La chaleur portée à cent degrés centigrades, c'est-à-dire à la

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
25 Août

MÈRE ET MARTYRE
PAR PAUL D'AIGREMONT
PREMIÈRE PARTIE

LE MYSTÈRE DE L'OMBRE

— Pourquoi aurais-je rencontré la vicomtesse aux Pyrénées, où je suis allé par désœuvrement, sans savoir comment... Pourquoi, à première vue, m'a-t-elle aimée comme une folle, elle, dont le cœur, même à Paris, n'avait jamais battu !... Pourquoi tout cela, si elle ne devait pas révolutionner ma vie !

— Nous parlions de fortune, nourrice, dit-il avec un éclair d'ardente convoitise dans les yeux, c'est elle qui frappe à notre porte, va vite lui ouvrir, ne la fais pas attendre.

La nourrice devant ce regard ajumé, cette physionomie ardente, cette pâleur soudaine, ces paroles qu'elle ne comprenait pas, eut qu'il devenait fou.

Cependant, si forte était son habitude d'obéissance passive, que sans oser ajouter un mot, elle se dirigea vers la porte.

Comme elle arrivait au seuil, Philippe courut à elle.

— Surtout, lui dit-il, jamais tu ne diras à âme qui vive le nom de celle que tu vas faire entrer ici, n'est-ce pas ?

— Si vous le voulez... — Pour sûr que je le veux. Tu oublieras même qu'elle est venue.

— Oui. — Jure-le sur ton salut éternel. — Sur mon salut éternel, je le jure, mais aussi sur mon amour pour vous.

Il l'embrassa sur les deux joues, grisé de joie : — Alors, je suis tranquille, nonou ! Maintenant cours vite.

Les fleurs de lis étincelant au plafond, les portraits pendus aux murs, les vieilles dorures de meubles, sur lesquelles les flammes des candélabres jetaient des éclats très doux, cet ensemble luxueux et aristocratique, si semblable dans le hasard de son assemblage aux plus beaux intérieurs de Paris, toutes ces choses firent, dès le seuil, éprouver une sensation de convoitise à l'orgueilleuse vicomtesse.

Vraiment, il n'y avait que Philippe pour savoir ainsi se donner un cadre digne de lui n'importe où il passait.

Sa physionomie ingrate s'en éclaira d'une expression de joie si intense que le duc eut qu'elle lui apportait la nouvelle d'une complète réussite.

— Eh bien ! lui demanda-t-il pouvant à peine contenir l'ardente curiosité qui le dévorait, comment votre frère a-t-il accueilli le nom de votre futur mari ?

— Il ne le sait pas encore !... — M. de Roquebrune fallit éclater en une colère folle.

— Pas encore ? répéta-t-il. Que signifient ces paroles ? Vous moquez-vous de moi ?

— Je n'en ai pas envie. — Alors ? — Horace était sorti. Il m'a fait dire par un mot qu'il ne rentrerait que fort tard dans la nuit. Je n'ai donc pas pu lui parler, ne l'ayant pas vu.

Mais depuis notre rencontre, j'ai beaucoup réfléchi. Vous ne doutez pas que je ne veuille réussir, moi aussi, Philippe ? Et tout autant que vous, mon ami !

Néanmoins, le jeune homme radouci, sourit avec galanterie.

— Je l'espère, ma belle duchesse, dit-il d'une voix charmante.

— Vous pouvez en être sûr. Donc, je suis venue vous supplier de m'écouter et de suivre mes avis.

— Parlez, je ne demande pas mieux.

— Le marquis de Cypières n'est pas un homme comme tout le monde. Si je lui parle de nos projets au hasard, à la première rencontre, demain matin, par exemple, je puis tomber sur un moment de mauvaise humeur, de contrariété ou de souffrance, et nous sommes perdus.

— Diable ! Il faut éviter cela.

— A tout prix, oui. Or, pour l'éviter, je dois guetter la minute psychologique où, content et heureux, il verra tout en beau. Cette minute peut venir demain ou dans huit jours, je n'en sais rien. Jusque-là, je dois éviter toute discussion avec lui, tout ennui, enfin tout sujet d'aigreur contre moi.

— C'est mon avis.

— Et vous ne m'en voudrez pas de vous renvoyer ainsi ?

— Un peu, beaucoup même. Cependant, je vous pardonnerai lorsque vous viendrez m'annoncer à Paris que vous avez réussi.

— Et ce sera le plus tôt possible, je vous le jure.

Elle n'osa s'attarder longtemps auprès de cet homme à l'habile comédie duquel elle se laissait si entièrement prendre. Horace ne pouvait-il rentrer de bonne heure de Mauvezin où il était allé voir Madeleine ?

Et s'il la demandait, quelle colère de la savoir dehors ?... Elle retourna donc au plus tôt vers la Roche-Morte, escortée de Philippe, qui, par le plus admirable nuit que l'on puisse rêver et sous les yeux de diamant des étoiles, dans le grand silence de la nature assoupie mais toujours frissonnante, osa lui répéter les paroles enchantées qui étaient autant de menaces et de parjures.

Le lendemain au matin, il reprénait le train pour Paris.

Au moment où dans un des méandres capricieux de la voie ferrée, la Roche-Morte lui apparut avec ses tourelles nombreuses, ses toitures somptueuses, nouvellement réparées, les frondaisons magnifiques de son admirable parc, il se redressa, seul dans son wagon, et montrant le poing à quelque fantôme imaginaire :

— Ah ! il faudra bien que tu me la redonnes la fortune, murmura-t-il entre ses dents crochétées avec un indigne accent de haine et de rage; ou bien, à vous deux !...

A qui s'adressait-il ? Au marquis de Cypières qu'il n'avait jamais vu, ou à celle qui l'adorait si exclusivement ?

Peut-être bien à l'un comme à l'autre. Il fallut que Claire attendit huit jours la minute tant désirée dont elle avait parlé à Philippe.

Enfin un matin, M. de Cypières descendit radieux de son appartement.

— La veille, il avait dîné chez son vieil ami, le baron de Bram.

Toutes les dettes de celui-ci avaient été payées, et sa situation pécuniaire reconstituée à son insu par Horace avec une si grande délicatesse, que Madeleine, émue jusqu'aux entrailles, lui avait dit en laissant tomber sa main dans celle du marquis :

— Vous êtes bon, merci, mon cœur reconnaissant vous paiera de tout cela.

Et Horace avait eu le ciel dans l'âme; et il avait toute la nuit dans rêves d'or; et, dès l'aurore, il s'était levé, apaisé et confiant plus qu'il ne l'avait jamais été, répandant des larmes de joie à l'idée du pur bonheur qu'il allait goûter à côté de Madeleine.

Il rencontra Claire, et la prenant dans ses bras : — Je suis heureux, dit-il, en appuyant ses lèvres sur les cheveux de la jeune femme, heureux comme je ne croyais pas qu'il fût possible de l'être ici-bas. Un soupir, qui pouvait passer pour involontaire, s'échappa des lèvres de la vicomtesse.

(A suivre)

température de l'ébullition, détruit tous les organismes. Les bactéries sont tuées et on peut en toute sécurité ingérer les mets qui y ont été soumis.

Malheureusement dans la pratique, on ne se situe pas toujours ainsi. On mange des salades, des fruits contaminés par des arrosages empoisonnés; on boit de l'eau, du vin infecté par des coupages frauduleux, et toutes les précautions apparentes que l'on peut prendre sont souvent annihillées par la négligence ou l'ignorance de la ménagère ou du cuisinier.

C'est pour cela que les filtres ont été inventés. L'eau est, en effet, le véhicule le plus dangereux, et le filtre la libère du microbe.

Entendons-nous cependant. Tous n'ont pas cette vertu. La plupart n'arrivent qu'à enlever au liquide les impuretés volumineuses, les matières inorganiques qui le souillent, et ils laissent passer sans encombre la bactérie qui s'insinue à travers ses sinuosités.

L'Opinion de M. Girard

Voici, du reste l'opinion de M. Girard, directeur du laboratoire de Paris :

Les seuls filtres qui arrêtent les microbes, sont, jusqu'à présent, ceux qui sont constitués par des tubes en porcelaine. Malheureusement ils coûtent cher, tamisent lentement, s'encrassent avec rapidité, et ne peuvent guère être employés qu'avec de l'eau mise sous pression. Ce sont là autant d'inconvénients qui empêchent la généralisation de leur emploi.

L'ébullition serait le procédé idéal; mais il faut qu'elle soit pratiquée dans certaines conditions. En effet, l'eau que l'on fait bouillir à l'air libre perd tous ses gaz. Elle devient lourde et peut-être indigeste. C'est ce qui éloigne beaucoup de gens de son usage. Pour obtenir une eau stérilisée qui ait conservé en même temps ses caractères de température, il est nécessaire de la porter à la température de 100° dans un appareil spécial, complètement clos, qu'on nomme l'autoclave.

On y dispose à l'intérieur les bouteilles remplies et débouchées, et on chauffe. Sous l'influence de la chaleur, les gaz sont chassés, et les microbes sont tués; mais, comme ils restent sous pression dans l'appareil, ils sont de nouveau dissous et absorbés au moment du refroidissement. L'eau soumise à cette opération n'a donc perdu aucune des qualités qu'elle possédait auparavant. Seuls les germes nuisibles sont détruits.

Il serait facile de faire la chose en grand et de livrer à un prix abordable l'eau stérilisée.

A côté de ce procédé, il en existe d'autres. L'autre jour encore, à l'Académie de médecine, on en signalait quelques-uns.

Il consistent tous à introduire dans le liquide une substance qui, en tuant le microbe, n'est pas nuisible à la santé de celui qui boit.

On a rappelé à cette occasion le traitement par la chaux, par la limaille de fer, par le tannin, etc...

Ces substances s'emparent des éléments contenus dans le liquide, les agglutinent et les entraînent au fond du vase. Ce n'est ni plus ni moins que le lavage des bactéries. On décante ensuite et on a un bruvage à peu près propre. Je dis à peu près, car il reste toujours un dixième environ des impuretés. En outre, l'eau conserve un goût qui n'est pas agréable à tout le monde.

La limaille de fer est employée à Anvers, où tout le monde peut constater que les eaux sortant des filtres sont complètement troubles.

L'acide Citrique

Depuis quelques temps, j'ai remis à l'étude un procédé connu déjà depuis longtemps, mais qui n'a jamais été employé d'une façon générale.

Tout le monde sait plus ou moins que les microbes ne peuvent pas vivre dans les acides. Les acides libres de l'estomac détruisent les bactéries comme ils font pour les trichines. On emploie le jus de citron contre la diphtérie et le scorbut, maladies microbiennes par excellence, et dans le traitement des maladies d'estomac, on se sert de l'acide chlorhydrique pour arrêter les fermentations de mauvaise nature.

Les recherches, que je viens de diriger spécialement sur les bacilles du choléra et de la fièvre typhoïde, me permettent de confirmer ces données générales. Un gramme d'acide chlorhydrique, tartarique ou citrique, mis dans un litre d'eau contaminée, suffit à tuer tous les microbes qui s'y trouvent contenus. C'est désormais un fait acquis dont vous pouvez affirmer la réalité absolue.

L'acide citrique semble être le plus actif. On n'a donc qu'à prendre un demi-litre, et à exprimer le jus dans un litre d'eau que l'on veut avoir pur. On laisse reposer une demi-heure environ. On peut avaler ensuite le liquide en toute sécurité, car il est désormais absolument pur.

Si, par hasard, le buveur est gêné par le petit goût aigrelet, à peine perceptible, que laisse la faible quantité de citron employée, il n'a qu'à ajouter une pincée de bicarbonate de soude. L'acide est neutralisé et l'eau reprend son goût primitif.

Quant au vin, conseillez à vos amis de boire, en temps d'épidémie, le petit vin léger, quelque peu acidulé, qui contient un nombre de nos cotons de France. L'acide tartarique qui contient est une garantie que ne possède, en aucune façon, le vin coupé d'eau sale que les marchands de vin ont l'habitude de vendre.

Vous pouvez en toute sécurité indiquer ce procédé. Il sauvera peut-être bien des gens.

LE CHOLÉRA

Washington, 24 août.

M. Williams, couseil des Etats-Unis au Havre, a annoncé au gouvernement que le choléra sévit au Havre et qu'il cause de nombreux décès. Il conseille de soumettre à l'inspection le transatlantique la Touraine. Les autorités chargées du service sanitaire, à New-York, ont reçu des ordres en conséquence.

EN ALLEMAGNE

Hambourg, 24 août.

On n'a pas encore de communications officielles concernant le nombre des cas de choléra.

Les renseignements des journaux diffèrent considérablement. Les Nouvelles de Hambourg disent qu'il y a eu jusqu'à présent 300 cas et 120 décès, dont 65 sur hier. D'innombrables voitures d'ambulances anéantissent immédiatement les malades dans la partie de l'hôpital qui leur est réservée, avec la pompe habituelle. Les morts sont transportés de suite dans le hall du cimetière, les de-

meures des victimes sont désinfectées, et pendant le transport les maisons sont fermées.

Des instructions sanitaires sont affichées sur les colonnes destinées à la publicité.

Altona également, le choléra asiatique a été constaté. Hier soir, il est tombé plusieurs ondées, puis une pluie régulière. Le temps s'est rafraîchi.

Hambourg, 24 août.

D'après des renseignements officiels publiés par le Correspondant de Hambourg, 219 personnes ont été atteintes ici, du 18 au 23 août, d'une maladie paraissant être le choléra et sur le nombre 75 sont mortes.

EN BELGIQUE

Anvers, 24 août.

L'épidémie cholérique s'est aggravée depuis hier midi. Il y a eu cinq entrées à l'hôpital Stuyvenberg. Ces cinq malades sont morts au bout de quelques heures.

Il y a eu un cas à bord d'un steamer allemand arrivé de Hambourg. Ce steamer a été immédiatement isolé. Le bruit qui a couru que le choléra avait éclaté à bord du steamer français Saint-Marcel n'est pas confirmé.

Anvers, 24 août.

On a constaté encore aujourd'hui plusieurs autres cas de choléra pour lesquels un des principaux médecins a diagnostiqué le choléra asiatique.

EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24 août.

Dans la journée du 22-23 août, 95 personnes ont été atteintes ici du choléra; 33 sont mortes et 37 ont été guéries.

EN TURQUIE

Londres, 24 août.

D'après un télégramme de Vienne au Daily News, le bruit court qu'il y a eu sept décès, par suite de choléra, la semaine dernière à Constantinople.

Le Standard demande au gouvernement de prendre des mesures pour prévenir l'invasion du choléra, en présence de l'arrivée à Londres des juifs russes qui se sont embarqués à Hambourg, où le correspondant de ce journal signale, pour la première partie de la journée d'hier, 340 cas de choléra, dont 130 décès. Le même correspondant signale 31 cas à Altona.

Un Incident

Lille, 23 août.

Le préfet du Nord et les conseillers généraux socialistes

Lille, 23 août. Le préfet du Nord offrait hier soir son dîner annuel aux sénateurs, députés et membres du conseil général du département, et il avait invité les trois nouveaux conseillers généraux socialistes de Roubaix, qui avaient accepté. A la dernière heure, il a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le préfet, « Nous vous avions envoyé notre adhésion à votre invitation pour le dîner d'aujourd'hui; nous espérons que vous avez enfin compris que l'heure des exclusions républicaines était passée; nous constatons à regret que nous avons fait erreur. Le député Lalargue, les conseillers d'arrondissement Briauffant et Desbarbieux ont à leurs idées socialistes leur exclusion qu'au lieu de nous nous avons été traités différemment. Pour ces motifs, monsieur le préfet, il nous est impossible d'assister à votre dîner. Agréer, monsieur le préfet, nos sincères salutations. A. BARETTE, A. LEPIERS, DESBROY.

LES GRÈVES AUX ETATS-UNIS

Nashville, 24 août.

500 grévistes ont été arrêtés à Coaleceek. Plusieurs d'entre eux ont déclaré qu'ils appartenait à une société secrète et qu'ils sont liés par un serment qui leur interdit de révéler de leurs agissements. Néanmoins plusieurs autres ont promis de causer des surprises ont été obtenus.

Buffalo, 24 août.

Les grévistes ont tenté, mais sans succès, de faire dérailler le train de Niagara-Falls et Reading.

Dépêches Diverses

Paris, 24 août.

CARTOUCHES VOLEES Plusieurs journaux confirment la découverte d'une centaine de cartouches Lébou provenant du vol de la gare de Puteaux. Ces cartouches ont été trouvées, hier matin, par un cultivateur, derrière le fort du Mont Valérien, dans un champ bordant la route de Versailles. Elles étaient renfermées dans des paquets dont quelques-uns avaient été éventrés; d'autres étaient encore intacts. Ces paquets, transportés au commissariat de police de Puteaux, ont été reconnus formellement comme provenant de la caisse volée. Le nombre de ces cartouches s'élève à une centaine, c'est-à-dire la moitié des engins soustraits.

DELPHINE HOUBRE On annonce que Delphine Houbre, la bonne de la baronne Dillard, victime d'Anastasy, qui recit elle-même des blessures très graves au cou, est depuis l'époque du crime dans un état de santé qui ne lui permet aucun travail. Delphine Houbre aurait dit-on, l'intention de demander par la voie des tribunaux des dommages-intérêts à la famille d'Anastasy.

LES JUIFS RUSSES A PARIS Les juifs campés sur le boulevard Mazas ont été transférés, hier, dans deux hôtels de la rue de Charanton et de la rue de Citeaux. Ils resteront là jusqu'à vendredi, jour où on les embarquera pour le Havre, où un bateau les attend.

VIOLENTS ORAGES Paris, 24 août.

Un violent orage, accompagné d'une pluie torrentielle, s'est abattu aujourd'hui deux fois sur Paris.

Un violent orage s'est abattu sur notre région. A Préaux, près de Rouen, M. Dumoutier, propriétaire, qui était sur une meule de blé, a été frappé par la foudre; il a été tué, ainsi qu'un jeune homme nommé Louis qui travaillait dans le même champ.

Porpiignan, 24 août.

Un orage très violent s'est abattu aujourd'hui sur le département; la pluie est tombée à torrents.

A Rivessalles, la foudre a détruit une maison.

RIXE SANGLANTE

Perpignan, 24 août.

Des rixes sanglantes ont lieu presque journalièrement dans diverses communes du canton de Millas: à Saint-Félic d'Aval, un homme a été assommé; à Saint-Félic d'Amont, la femme du maire a été violemment frappée; des coups ont été échangés entre divers groupes de jeunes gens.

Ces rixes sont provoquées par des haines politiques, résultat de la dernière campagne électorale, qui a été très violente.

FACHEUSE EQUIPEE

Brest, 24 août.

Dans la nuit d'hier, vers onze heures, un soldat et un réserviste du 49^e d'infanterie de ligne, voulurent s'échapper de la caserne du château en laissant glisser par le fil du paratonnerre.

La sentinelle placée à la porte tira deux coups de feu sans les atteindre. Les hommes de garde sortirent aussitôt et arrêtèrent les fuyitifs, qui ont été mis en cellule.

INSOLATIONS EN HONGRIE

Budapest, 24 août.

La marche des troupes pendant les manœuvres qui ont eu lieu a été très pénible à cause de la grande chaleur. 250 hommes ont dû quitter les rangs pendant la marche sur Fankirchen et deux d'entre eux ont succombé.

A la suite de la marche sur Kaschau, un certain nombre de soldats sont tombés malades et trois sont morts.

Ces faits, et la mort du lieutenant Wolmann à la suite de l'insolation, ont produit une grande impression dans le pays.

TUÉS PAR DES ABEILLES

Mantes, 24 août.

Dans l'après-midi d'hier, un jeune homme de dix-sept ans, Lucien Petit, se rendait dans son champ, près de Mantes, avec une voiture attelée d'un cheval et d'un âne.

Dans un jardin attenant à ce champ se trouvaient une quarantaine de ruches d'abeilles.

A peine l'attelage fut-il arrivé que les insectes, surexcités par la chaleur, sortirent de leurs ruches en bourdonnement.

Lucien Petit les vit s'approcher et, très effrayé, pris la fuite, se jetant, pour être mieux à l'abri des piqûres, dans un fossé plein d'eau.

Pendant ce temps, les abeilles formaient autour de l'âne et du cheval un véritable nuage doré, et les pauvres animaux, bondissant sous la douleur, cherchaient vainement à se débarrasser de leurs ennemis.

Les uns se précipitèrent par milliers dans leur course folle à travers la campagne. Mais un moment arriva où l'âne s'arrêta épuisé, puis tomba pour ne plus se relever. Ce fut ensuite le tour du cheval.

Quant les deux pauvres bêtes furent bien mortes, les abeilles s'envolèrent dans la direction de leurs ruches, laissant la place aux grosses mouches.

Alors seulement Lucien Petit, qui avait assisté tremblant à l'horrible scène, sortit du fossé où il s'était réfugié et retourna seul à Mantas.

Onze Coups de Couteau

Paris, 24 août.

Il y a quelque temps un souteneur du quartier Saint-Marcel, connu sous le nom de Martin, dit le zouave 1^{er}, âgé de trente ans, se présentait en compagnie de six vauriens de son espèce, 25, rue Beaubourg, au domicile de son ancienne maîtresse, une fille Roy, qui dévalisa complètement. La fille Roy qui était présente à cette scène, voulut empêcher ces individus de sortir, et pour la mettre à la raison, le nommé Martin, son ancien amant, la frappa de onze coups de couteau.

Transportée à l'Hôtel-Dieu, elle ne tarda pas à se remettre de ses blessures.

Deux inspecteurs de la sûreté aperçurent un compagnon d'un autre souteneur connu sous le nom de « Suiflet »; ils l'arrêtèrent tous les deux et les conduisirent au poste de la rue de la Banque.

Revue de la Mode

Personne ne peut s'attendre, la chose étant devenue à peu près impossible, à ce que nous donnions en ce moment de grands changements dans la mode.

Elle se borne à créer des nouveautés, quand elle les trouve pour les accessoires et les enjolivements, pour lesquels on a déjà épuisé tant de combinaisons que les inventeurs commencent à tourner leur regard vers l'automne, qui leur apportera des idées nouvelles avec les besoins nouveaux.

En attendant, on s'ingénie à orner de plus en plus les costumes avec des rubans, devenant les grands maîtres de la mode. On les voit partout et dans les costumes les plus simples comme sur les plus compliqués.

Disons, à ce propos, qu'il est un bien plus grand cachet de distinction que toutes les passementeries et les perles, quoique ces dernières continuent à leur faire une rude concurrence.

Ce sont surtout les corsages qui reçoivent les ornements les plus raffinés, et l'une des plus jolies consiste à prendre le ruban dans la moitié de sa longueur.

On le place ainsi à la taille, en ceinture sur le devant; puis on le fait légèrement remonter derrière, en passant sous les bras.

Il revient ensuite, en repassant plus haut, s'attacher sur la poitrine, par deux coques japonaises, s'élevant de chaque côté, au-dessus de l'épaule qui les retient.

Un des plus grands changements opérés en ce moment est une sorte de transformation dans les jupes, que d'abord on ne fait plus du tout à traine par la rue. Cela durera-t-il longtemps? Puis, second changement, amené probablement par le premier, on ne les coupe plus en biais derrière. On ne biaise plus que pour diminuer l'ampleur dans le haut, et ce biais se fait alors sur les côtés seulement, et non devant ou derrière, ce qui simplifie énormément la façon des jupes, toujours aussi simples et seulement ornées dans le bas, quand on les orne.

Les manches ont si bien arboré, maintenant la forme ballon qu'elles semblent devoir la conserver au moins pendant tout le temps que dureront les jours chauds. En général, le ballon ne continue pas la manche; il s'arrête au-dessus du coude sur une manche plate, ou bien il se termine par un volant de dentelle ou par une bande festonnée assortie à la robe.

La mode des pélerines s'accroît de plus en plus, on en fait de très courtes, composées seulement de plusieurs rangées de coques de ruban, ou plus simplement de rubans croisés, superposés en deux ou trois rangées au-dessus les uns des autres. On les surmonte alors par un très haut col officier, que l'on garnit lui-même, dans le haut, par une petite tige de ruban ou de mousseline de soie. Ce petit collet, très nouveau, dispense de tout autre pardessus et peut servir

avec les plus élégantes toilettes de cérémonie.

Du reste, les cols très hauts, je ne comprends pas trop pourquoi en ce moment, semblent de plus en plus s'imposer, et leur hauteur déjà démesurée, s'accroît encore quelquefois de petites chaînes ou de petits pompons en ruban ou même en plume, que l'on sème sur le bord extérieur et s'avancent jusqu'aux oreilles.

Grand succès à constater pour les chapeaux pañiers et pour les jolies têtes qu'ils couronnent. Ces originaux fantaisies ornées de bouquets de cerises, de fraises et de groseilles, laissent entrevoir entre leurs treillis les cheveux d'or des blondes et les reflets noirs des brunes, c'est d'un rustique achevé mais qui ne manque pas d'élégance, car la jolie robe en reps de coton ou en léger lainage, qui accompagne cette coiffure, est d'un style très pur.

Mais ces costumes de bains de mer, quoiqu'ils varient peu, mais encore faut-il connaître les dernières nouveautés.

Les uns, les plus pratiques, sont en anacostes bleu marine ou noir. Petit pantalon ourlé de deux galons de laine blanche. Blouse ample avec ceinture et manches courtes.

Mais cet uniforme omnibus n'est pas du tout du goût des élégantes, qui lui préfèrent le costume original en serge blanche avec applications en drap rouge ou en flanelle rayée, comme celui que nous allons décrire.

Il se compose du pantalon droit bordé d'un galon rouge avec petits jupes plissée. Blouse ouverte sur un plastron orné de galons en V. Manches à la groenque. Bonnet en caoutchouc blanc ourlé d'une ruche en galon de laine rouge ou bleu.

Les fichus d'été sont de charmantes fantaisies en mousseline de soie de couleurs claires ou de tulle dentelle, garnis de deux volants badinés. La forme rappelle celle du fichu Marie-Antoinette.

Je dois signaler aux jeunes mères, toujours soucieuses de la toilette des petits, filles ou garçons, que ces derniers, relevant la tête sous une velléité masculine, ont dernièrement décrié, dans un congrès tenu à cette intention, qu'ils ne voulaient plus porter de robes comme les petites filles, avec lesquelles ils trouvaient honteux d'être si longtemps confondus. Et au lieu d'attendre avec une impatience qui était de si heureux augure la venue de la première toilette, ces jeunes gens de l'avenir ne l'attendent plus du tout et y fourreront leurs petites jambes dès qu'ils se sentiront la force de marcher droit et de dire : Je suis un homme! Nous voulons tous vivre si vite et arriver si promptement au but qu'il faut bien leur pardonner de faire comme nous faisons tous!

MOUSSÉLINE

Rive-de-Gier. — Accident mortel. — L'usine Richarme a été ce matin, à 9 heures 1/2, le théâtre d'un accident mortel. Le nommé Dominique Rizzo, âgé de quinze ans, sujet italien, demeurant quartier Lanoir avec ses parents et occupant à la verrerie Richarme les fonctions de « porteur », s'était placé sous la cage d'un ascenseur pour causer à un de ses compatriotes, le nommé Luc Un, occupé à charger des bouteilles sur un wagon. Soudainement, le câble qui sert à faire mouvoir l'ascenseur glissa dans l'écrin qui le tient replié à son extrémité, et l'ascenseur, du poids d'environ 300 kilogrammes, vint s'abattre, d'une hauteur de 6 mètres, sur le crâne du malheureux jeune homme.

Relévé aussitôt, il n'a pas survécu dix minutes; le docteur Gromo, appelé en toute hâte, n'a pu constater le décès.

Abandon mental. — Le nommé J.-B. Pouly, âgé de 39 ans, qui, depuis huit jours, montrait des signes d'abandon mental, a été interné à l'hospice de notre ville en attendant son transfert dans une maison spéciale.

Chazelles-sur-Lyon. — Fête d'inauguration des eaux. — C'est dimanche, 2 octobre, que doit avoir lieu dans notre ville la grande fête organisée à l'occasion de l'inauguration des eaux. M. Jules Roche, ministre du commerce, viendra présider cette cérémonie à laquelle la municipalité et la commission d'organisation donneront tout l'éclat possible.

La compagnie des chemins de fer établie pour ce jour-là des trains spéciaux, afin de permettre aux étrangers de séjourner le plus possible à Chazelles, — et la population chazelloise saura mettre en pratique les règles de l'hospitalité la plus large et la plus gracieuse.

Nous donnerons, dès qu'ils nous seront communiqués, tous les détails de cette fête.

Départements

RHONE

Villefranche. — Incendie. — Ce matin, vers cinq heures, un incendie attribué à des causes accidentelles, s'est déclaré dans les magasins de M. Chabert, carrossier, place d'Ozon, où a été rapidement éteint par les pompiers avec l'aide des voisins.

Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à la somme de 2.000 francs.

Mornant. — Mesures à prendre. — Il y a quelques jours, plusieurs vaches persiflaient d'une façon singulière; le mot d'empeusement par les eaux fut prononcé, mais aucune enquête sérieuse ne fut faite.

Aujourd'hui la chose est plus grave; il s'agit de personnes piquées par des mouches canonnées. L'état de l'une d'elles aurait nécessité son transport d'urgence à l'hôpital.

Nous sommes certains qu'il suffit de signaler cette situation à l'administration supérieure pour qu'elle prenne les mesures énergiques nécessaires.

Bois-d'Oingt. — Conseil municipal. — Le conseil municipal a voté, dans sa séance d'hier, une somme de 50 francs en faveur de M. Sévoze, marchand qui a été mordu par un chien reconnu atteint d'hydrophobie.

La compagnie des sapeurs-pompiers sur la proposition de son commandant, M. Billel, a voté 60 fr. également en faveur de M. Sévoze.

Ces différentes sommes ont été remises à M. Sévoze pour lui permettre d'aller suivre un traitement à l'Institut Pasteur, à Paris. Nos félicitations à la compagnie des sapeurs-pompiers de Bois-d'Oingt pour la solidarité quelle montre chaque fois qu'un malheureux frappe l'un des siens.

Distribution de prix. — La distribution des prix aux élèves des écoles laïques aura lieu dans la salle de la mairie le 23 août à 11 heures du matin.

La fanfare y prêtera son concours.

Givors. — Un drôle de voleur. — Hier matin, le nommé C., qui avait saisi, au marché, des melons à sa convenance, s'empara de trois de ces fruits à un étalage et partit sans rien offrir au vendeur. Ce dernier le poursuivait et parvint à l'arrêter. C. conduisit au commissariat, fut relâché par M. Rioux, commissaire de police, reconnu qu'il avait affaire à un fou.

Le frère du malheureux est venu le réclamer.

Conseil municipal. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, séance publique du conseil municipal.

Ordre du jour très chargé.

ISERE

Septième. — Fraudes électorales. — La semaine dernière la paisible population était mise en émoi par l'arrivée du juge d'instruction et de son greffier.

Renseignements pris, il s'agissait de fraudes électorales commises au scrutin de ballottage du 7 août, lors de l'élection du conseil d'arrondissement.

D'après les informations, un nombre assez considérable d'électeurs auraient été portés comme ayant voté, alors qu'ils ont affirmé n'avoir pas pris part au vote.

On dit même qu'il y aurait substitution de bulletins.

Voici, à titre de renseignement, les dispositions pénales en vigueur en matière électorale.

« Art. 35. — Quiconque étant chargé dans un scrutin de recevoir, compter ou dépouiller les bulletins contenant les suffrages des citoyens, aura soustrait, ajouté ou altéré les bulletins ou lu un autre nom que celui qui est inscrit, sera puni d'un emprisonnement de à cinq ans et d'une amende de 50 à 5.000 francs. »

Nous espérons que justice sera rendue et que l'opinion de ces méfaits, à quelque parti qu'appartienne, recevra, avec le mépris public, le châtiement qu'il mérite.

Saint-Symphorien-d'Ozon. — Fête patronale. — Beaucoup de monde à la fête patronale de cette année. Jeunes gens et jeunes filles s'étaient donnés à cœur joie; les danses ont été particulièrement animées sous la direction d'un orchestre composé d'artistes du conservatoire de Lyon.

Distribution de prix. — La distribution des prix aux élèves des écoles communales a eu lieu mardi à 8 heures dans la cour de la mairie.

Sur l'estrade d'honneur avaient pris place

MM. Jouffray, député; Borry, inspecteur primaire; Michaud, juge de paix; Didier, maire; Mandran, adjoint, et tous les conseillers municipaux républicains.

L'Echo de l'Ozon et la Fanfare des Enfants de l'Ozon prétaient leur gracieux concours.

M. Sage, instituteur, prend le premier la parole.

Dans un long discours, il vante les bienfaits de la Révolution de 1789; c'est grâce à elle que les enfants ont aujourd'hui la liberté et la facilité de s'instruire.

M. Michaud, juge de paix, dit aux élèves qu'en retour de cette instruction qui leur est si généreusement donnée, ils doivent le respect et l'obéissance à la République.

M. Jouffray, député, remercie, à son tour, la municipalité de l'avoir invité à cette fête. Il rend hommage aux instituteurs et aux institutrices dont le dévouement est sans bornes. Les magnifiques résultats obtenus dans les examens le prouvent suffisamment.

M. L. Jouffray, député, Borry, inspecteur. Les Enfants de l'Ozon, la Société des Ecoles, ont fait don de quelques livrets de la Caisse d'épargne. On juge de la satisfaction des enfants et de celle des familles.

Voici les noms des garçons ayant obtenu leur certificat d'études : Chauvin, Chaboud, Rivière, Sage; jeunes filles : Mlles Gachet, Denoly, Larchet.

M. Didier a clos la cérémonie en adressant quelques paroles de remerciement aux notabilités qui se sont rendues avec empressement à cette fête de l'enfance, et particulièrement aux vaillants instituteurs et institutrices de la commune.

LOIRE

Rive-de-Gier. — Accident mortel. — L'usine Richarme a été ce matin, à 9 heures 1/2, le théâtre d'un accident mortel.

Le nommé Dominique Rizzo, âgé de quinze ans, sujet italien, demeurant quartier Lanoir avec ses parents et occupant à

Les mêmes dispositions d'accueil et de refus se manifestaient du côté des autorités militaires.

M. le commandant d'armes avait écrit le 26 juin, qu'il serait heureux de tenir le rôle de commandant à la disposition de la société gymnastique, et le 8 août, il écrivait qu'il ne pouvait rien pour la même société.

M. le ministre de la guerre, M. le général Grizal, (lettre du 5 août), M. le baron Berge n'ont jamais refusé les fournitures militaires pour coucher nos chers petits gymnastes.

Il est vrai que M. Tarin, vice-président des Touristes lyonnais, a été plus heureux que le comité organisateur; il a obtenu, après deux démarches officielles auprès de M. le maire, le 13 août, l'autorisation d'occuper les écoles Saint-Vincent et de faire occuper par les sociétés fédérées du Dauphiné de la Savoie et de la région, le plus de 4500 fournitures de campement destinées aux réservistes.

Il est permis de se demander si c'est bien là une faveur accordée à MM. les Touristes qui puisse justifier la lettre de M. de Leiris parue ce matin dans le Progrès.

M. le maire reçoit des félicitations pour n'avoir pu refuser à M. Tarin l'école Saint-Vincent.

Vous nous reviendrez, très chers et très braves gymnastes. Les autorités civiles et militaires vous ont plus que mérité de se rappeler que vous avez bien mérité de la ville de Lyon et surtout de la patrie.

Recevez nos meilleurs souvenirs, recevez toute notre reconnaissance.

Pour les membres du comité organisateur : Le Secrétaire, MONTAGNIER.

LES GRANDES MANŒUVRES XIVe et XV corps d'armée

Pour compléter nos renseignements d'hier sur ces intéressantes et relativement importantes manœuvres, nous publions le thème général, qui pourra probablement recevoir quelques modifications dans ses détails, mais demeurera exact dans l'ensemble.

rir un jour plus tôt ou un jour plus tard, cela n'a pas d'importance, n'est-ce pas ?

C'est un jeu de primes variées : la Mort, le Cadavre de la Tour, etc.

Nous rappelons que ce soir à 8 heures sera donnée, au théâtre de Charbonnières, la fête musicale organisée par M. Joseph Luigini, avec le concours de Mlle Drivon, violoniste ; Mlle Dubois, lauréate du conservatoire ; Mlle Caroline Luigini ; premier prix de harpe ; Mme Bosquet-Luigini ; M. Dethuens, l'orchestre et la troupe du théâtre de Charbonnières.

Un train spécial partira de Charbonnières à 11 heures 1/4 et ramènera les spectateurs à Lyon.

Une correspondance de Royan nous annonce le joli succès que vient d'obtenir au Casino de cette coquette station balnéaire, Un Chien au Biberon, la pièce de notre collaborateur Georges Mentel, qui fut si souvent jouée au Théâtre-Bellecour, l'hiver dernier.

C'est, du reste, M. Verdellat qui dirige le café-concert de Royan, et sur le programme qu'on nous envoie nous voyons figurer tous ses anciens artistes que nous avons entendus avec tant de plaisir à Lyon : MM. Charles Mey, Waast, Prika, Dhostel, Buislay ; M^{lle} Révéla, Berthe Legrand, Félice, Myrrha, sont les principaux artistes de cette troupe qui est applaudie tous les soirs à Royan, sous la conduite du jeune maestro Eugène Arnaud, le chef d'orchestre si aimé à Lyon.

On sait que les hôteliers ont l'habitude de coller sur les malles des voyageurs des étiquettes-reclames donnant l'adresse et la vue de leur établissement. Un de nos amis - hôtelier retiré et ayant fait fortune - nous raconte le truc suivant : ces étiquettes, selon leur couleur, leur figure géométrique, leur position sont destinées à renseigner les collègues hôteliers sur le caractère du voyageur et sa plus ou moins grande gentillesse quand il s'agit de solder la note.

Sur le simple vu de cette pseudo-reclame, l'hôtelier dit au voyageur qu'il y a de la place ou qu'il n'y en a plus.

Amis lecteurs, ne laissez pas coller d'étiquettes sur vos colis. Personne, du reste, n'a besoin de savoir d'où vous venez.

Chronique Lyonnaise

TOUT A L'ÉGOUT

On a quelque peu discuté, hier, au conseil municipal, sur le « tout à l'égout ». C'était à propos des chalets de nécessité dont il s'agissait de faire évacuer les produits aussi odorants qu'infectieux, soit par tinettes, soit par notre rudimentaire canalisation de voirie. Le conseil a décidé que la tinette de nos pères valait encore moins que le « tout à l'égout » de notre maire et il a voté, pour lesdits chalets, ce dernier mode d'évacuation.

Leur transit ne suffira pas, il s'en faut, à jaunir notre fleuve azuré et quand on boira un coup en plongeant dans les bûches ou dans les lînes, on ne pourra jamais dire comme le Marseillais qui savait si bien à quel indice, même par le brouillard, il reconnaissait qu'il était dans le port de Marseille.

Donc, il y a eu hier plus de bruit que de matière... à discussion et cette chronique, moins documentaire que fantaisiste, enfin, je l'espère, à rassurer ceux qui se croyaient déjà envahis par une marée aussi montante que pernicieuse.

TONY DELION.

Conseil Général du Rhône

Séance du 24 août

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Clapot.

M. Clapot demande au conseil s'il veut nommer une commission spéciale du budget ou confier l'examen des finances départementales à la commission générale.

M. Cassin trouve inutile la nomination d'une commission spéciale. Les commissions spéciales ne réussissent jamais en nombre suffisant, quelques membres seuls prennent part aux délibérations ; aussi l'orateur pense que la commission générale du conseil serait plus à même de préparer et discuter le budget départemental.

Le conseil, après les explications de MM. Bonnard et Cassin, qui expliquent le fonctionnement de la commission spéciale du budget, décide qu'il ne nommera pas cette année de commission spéciale et confiera l'examen du budget à la commission générale.

L'ORDRE DU JOUR

Le conseil aborde la discussion de son ordre du jour.

colporteur, qui fut pris en flagrant délit de vol au poivrier.

Les gardiens réveillèrent Giraud et lui remirent son portemonnaie et son chapeau, puis le voleur fut éconné.

Un fait analogue s'est passé quai Fulchiron : Un individu sur l'identité duquel on n'est point encore fixé, a volé le portemonnaie de M. Auguste Toquet, rue Paul-Bert, qui dormait sur un banc.

Le voleur a porté cyniquement qu'il avait enlevé le portemonnaie de Toquet, pensant bien le lui rendre et pour empêcher qu'il ne soit volé.

Le voleur, on le voit, c'était lui !

Accident d'usine. — On a amené à l'Hôtel-Dieu M. Joseph Vargal, 25 ans, journalier, chemin de la Vitrolerie, 47.

Pendant son travail, à la fabrique lyonnaise de matières colorantes, située près de son domicile, un plateau de presse du poids de 250 kilogrammes est tombé sur la main droite qui a été complètement écrasée.

L'accident du Parc. — Nous avons pris des nouvelles de la victime de l'accident que nous avons rapporté hier.

Perron va aussi bien que possible. Après avoir subi l'amputation du membre et quand il fut réveillé, il a manifesté un courage étonnant.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à huit heures, dans une souppente située dans l'arrière magasin de M^{me} Depothé, épicière, rue de Vendôme, 215.

Le Grand Débit est une garantie de la bonne qualité. Achez vos vins de quinquina et tous vos médicaments à la grande Pharmacie du Serpent, 33, rue Lanterne. Détail aux prix de gros.

Caves Isaac Casati. — Lyon

Ne partez pas pour la campagne sans emporter quelques bouteilles de vins et liqueurs de l'excellente cave Isaac Casati. Cette petite provision pourra souvent tirer d'embaras plus d'un maître de maison. Adressez les commandes, 8, rue de la République.

Société de Tir de l'Armée territoriale

La clôture des concours au fusil de guerre a eu lieu dimanche dernier, au milieu d'une affluente considérable de tireurs venus pour lutter d'adresse jusqu'à la dernière minute.

Le congrès de la paix a pris, aujourd'hui, les résolutions suivantes : « Le congrès invite les sociétés européennes de la paix à faire l'union des États et à établir un congrès permanent des nations, auquel on devrait soumettre la solution de toutes les questions internationales.

Le congrès a considéré que dans l'état actuel des choses, si les pouvoirs exécutifs étaient obligés de recevoir la permission des représentants de leur nation avant de déclarer la guerre, les chances de guerre seraient considérablement réduites.

Le congrès a exprimé sa vive désapprobation à l'égard du système qui consiste à négocier des emprunts dans le but de mettre une nation à même d'en détruire une autre.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

TRIBUNE DES COMITÉS

Concentration des forces républicaines et des forces socialistes de l'arrondissement. — Commission de permanence. — Dans sa séance du 23 août, salle Mercier, quai Jayr, 33, la commission de permanence, après avoir entendu le citoyen Poncet s'expliquer sur le vote en faveur de l'amnistie soumis à la dernière session du conseil d'arrondissement retint la déclaration du conseiller du VI^e canton ainsi que celle du citoyen Voitier, conseiller du V^e : tous deux sont partisans de l'amnistie, affirmant qu'ils l'auraient votée s'ils avaient été présents, s'engageant à payer de leur vote lorsque cette question reviendra au conseil d'arrondissement et acceptant que ces déclarations formelles soient insérées dans la presse républicaine de Lyon.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du troisième arrondissement. — Réunion aujourdhui, jeudi, à 8 heures du soir, café Salin, 11, cours Gambetta. Urgence.

Fanfare du 1^{er} arrondissement. — Ce soir, jeudi, au lieu de vendredi, à 8 heures et demie précises, répétition générale au siège, en vue du concert donné samedi, place Toizan.

14^e de ligne. — Les anciens militaires du 14^e de ligne sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le samedi 27 courant, à 8 heures du soir, café Buthion, place de l'Hôpital.

Cette réunion a pour but de former une société fraternelle.

La Franc-Comtoise, 24^e société de secours mutuels. — Les sociétaires sont invités à assister aux obsèques de M. Chélin-Aman qui auront lieu jeudi, 25, à 7 h 3/4 du matin, au domicile mortuaire, cours Morand, 47.

GYMNASTIQUE ET TIR

Société de tir de l'Armée territoriale (Section d'artillerie). — Dimanche prochain, 28 août, à 7 h. 1/2 du matin, au Grand-Camp, concours gratuit de tir réduit, au canon, pour les membres de la section d'artillerie de la société.

M. le ministre de la guerre a bien voulu accorder, pour les lauréats de ce concours, un prix, savoir : 1 jumelle de campagne officiers ; une médaille d'argent, un bronze, destinées à la troupe.

A ces prix viendront s'ajouter un certain nombre de beaux volumes et des médailles de bronze offertes par la société.

L'omnibus du tir partira à la Brasserie du Parc à 7 heures, 8 heures et 9 heures. Il reviendra du Grand-Camp à 7 h. 1/2, 8 h. 1/2 et à la fin de la séance qui sera terminée avant midi.

Lyon

NOS ÉCHOS

C'est aujourd'hui le Saint Louis ; on ne rencontrait, hier, dans la rue, que fleurs et bouquets destinés à souhaiter leur fête aux Louis, aux Louise, aux Louissette, aux Louison. Les fleuristes ont dû faire de belles recettes.

Mais il y a un « tout à l'égout » qui ne ressemble nullement à celui-là. C'est le système qu'un ingénieur bien connu à Lyon avait essayé jadis d'y établir ; c'est celui qui consiste à réserver à ce « tout à l'égout » la canalisation spéciale, canalisation conduisant à d'immenses dépotoirs d'où nos résidus désinfectés, triturés, rendus commerciaux paraissent sous forme de poudre ou de poudrette pour aller fertiliser nos champs et nos vignes - sans que jamais notre Rhône fut contaminé par un mélange aussi dangereux que désagréable.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Jeudi 25 août, 23^e jour de l'année.

Grève contre le gaz. — Aujourd'hui jeudi, à 8 heures 1/2 du soir, réunion de toutes les commissions d'arrondissement, au siège, place des Terreaux, 46 (Palais des Arts).

Nous prévenons tous les consommateurs de gaz qu'ils peuvent venir demander des renseignements ; la commission est à leur disposition.

Pour les demandes de conférenciers pour les réunions à organiser dans la banlieue, s'adresser également au siège.

Lyon la nuit. — Deux gardiens de la paix du poste du quai de l'Hôpital, en tournée, trouvèrent endormi sur un banc le sieur Giraud Gaspard, rue Bellecourière.

Observons à distance, fit l'un d'eux, il ne serait point rare de voir un rôdeur barboter l'imprudent.

Les agents se dissimulèrent le long des arbres et, quelques instants après, survint le larron, un nommé Pierre Brun, 40 ans,

Réouverture du Casino. — Les derniers coups de cartons ont été tirés au Casino. Les peintres ont fini leurs travaux de décoration. Les rutilances des ors étincellent au milieu du rouge des velours.

L'artistique concert de la rue de la République est prêt à recevoir les flots pressés de ses habitués.

Dans deux jours le rideau se lèvera sur une troupe nouvelle, excellent choisie et dans laquelle MM. Guillet et Marty, fidèles à leurs traditions, ont su faire alterner agréablement les attractions et les numéros de chant.

Le réouverture de samedi soir, nous en sommes sûrs, un véritable événement théâtral.

MM. les musiciens de l'orchestre sont avisés que la première répétition aura lieu aujourd'hui jeudi à 1 heure 1/2 du soir.

Concert de l'Horloge. — Tous les soirs, un nombreux public se presse au concert de l'Horloge, où le professeur Gauthier obtient un immense succès dans ses deux numéros : L'Incubation travail absolument intéressant, ensuite le numéro à sensation de La Décaptation, opérée sur un sujet vivant, l'on peut vraiment appeler ces deux numéros le dernier mot de l'illusion, car le public est admis sur la scène et peut toucher d'un côté, la tête du décapité et de l'autre, le corps.

Grand succès de MM. Darville, Aymard, Staing, Paul, de Mmes Grasside, Villafond, Belonic. Ce soir, nouveaux débits.

Quartier Baraban. — Grande fête des dimanche 4 et lundi 5 septembre 1892, tenue par les habitants du chemin et quartier Baraban, entre les cours Lafayette et le cours de Villeurbanne.

Grandes attractions, jeux divers, ascension de ballons, feux d'artifice, bal.

Nouvelle alliance lyonnaise. — Dimanche prochain, 28 août, grande fête à la Brasserie Française, rue des Ecoles à la Croix-Rousse, sous la présidence de M. Ballet-Gallifet, conseiller municipal.

En vente à l'Agence Fournier, les Listes des Bons de Panama et des Bons du Congo, sortis aux tirages des 16 et 20

Horrible Drame

Troyes, 24 août.

Le sieur Jacob Mathias, émailleur, place de la Banque, a étouffé ce matin son enfant âgé de 13 mois : il a suspendu le petit cadavre à la clé de la porte, puis il a allumé dans sa chambre un réchaud et a attendu la mort.

Jacob Mathias qui est originaire du Bas-Rhin, était un alcoolique avéré. Du reste, il croyait n'être pas le père du pauvre petit qu'il a tué.

INCIDENT A LILLE

Lille, 24 août.

Pendant que les réservistes se dirigeaient de la citadelle vers la gare, sous la conduite d'un officier, un grand nombre de Roubaisiens, qui se trouvaient parmi eux, chantèrent des refrains révolutionnaires et crièrent : « Vive Culine ! Vive Carrette, le maire socialiste de Roubaix ! »

Les officiers ont pris le livret de plusieurs d'entre eux.

LE VOTE AU PARLEMENT

Angoulême, 24 août.

Sur la proposition de M. Déroulède, le conseil général émet à l'unanimité un vœu tendant à ce que le vote des députés et des sénateurs soit rigoureusement personnel.

LA DETTE PORTUGAISE

Marseille, 24 août.

Le conseil général des Bouches-du-Rhône a émis le vœu que le gouvernement français et notamment le ministre des affaires étrangères prennent énergiquement, auprès du Portugal, la défense des porteurs français de la Dette exté-

M. J. DUPUY, Chirurgien-Dentiste

N'est plus chez le Dr Pallousson. Son cabinet est rue de l'Hôtel-de-Ville, 74, Lyon. — Opérations et poses de dents sans douleurs.

HERNIES

M. & M^{me} PUY-LAURENT BANDAGISTES-FABRICANTS

1, rue de la Barre au 1^{er}, LYON

Bandages de précision pour la guérison certaine du plus grand nombre de hernies. Spécialité de Bandages, sans ressorts, pouvant se porter la nuit.

Ceintures spéciales pour dérangement. Ceinture sangle du Dr GLENARD. Ceintures spéciales pour grossesse. Bas pour varices pouvant se laver.

Nouveau Système de dentiers et pièces dentaires, laissant le palais libre et par suite évitant l'inflammation des gencives, (prix très modérés).

Eau dentifrice Duchesne, calme les douleurs dentaires. — Prix du flacon, 2, 3 et 4 fr.

Poudre Magnésienne Duchesne, à base fortifiante, rend les dents blanches et brillantes, indispensable au monde élégant. Prix de la boîte, 2 et 3 fr.

Miel prophylactique Duchesne au sapin et au quinquina, contre les affections de la bouche et des gencives. — Prix 3 et 4 fr.

CONSULTATIONS : de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. chez M. Duchesne, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôtel-de-Ville, 109, Lyon.

— C'est donc pour cela que tu ne fais rien n'étant qu'ouvrier? — J'ai été malade ces temps derniers; et puis... j'étais un peu bu.

ROCAMBOLE

PAR PONSON DU TERRAIL

En apprenant l'évasion de Baccarat, le lieutenant du baronnet bondit comme s'il eût été mordu par un reptile.

— Partit? Oh! non, on me l'a enlevée. — Allons donc! fit Colar, est-ce qu'on enlève les filles de dix-huit ans, en plein Paris?

Colar entraîna Léon Rolland dans un petit café, au coin de la rue de la Lune, chercha du regard une table isolée et s'y assit avec son compagnon, demandant un verre de vin.

— Allons donc! je l'ai bien reconnue, moi. — Mais où allait cette voiture? — Elle a moult le valon.

« Monsieur le comte, « Ouvrier de mon atelier à vu Cerise à Bougival; je pars avec lui pour aller à chercher. »

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER 14, Rue Confort, Lyon LES LISTES DES BONS de PANAMA BONS DU CONGO

PAPIERS PEINTS MME CLAUDIA rouvrira son cabinet de Lyon, 4, rue Centrale, au 3me.

LOTTERIE AU PROFIT DE L'Œuvre des Petites Filles Abandonnées 45,000 BILLETS SEULEMENT

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & CIE Démolition du Quartier Grolée BOIS à BRULER

AUX DOCKS DE LA CHAPELLERIE 11, Cours Lafayette Chapeaux feutres en tous genres, pour hommes, dames et enfants.

PAPIERS PEINTS 13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol) P. LAVOIPIERRE

CHAPELLE RELIQUAIRE, 3,200 fr. en Espèces BRACELET UNE PAIRE DEUX VASES CINQ LOTS DE JOLIES GRAVURES

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL S'adresser à nos Entrepôts, place de l'Abondance (Près le cours Gambetta) — LYON-GUILLOTIÈRE —

BICYCLETTES Nous engageons vivement les personnes désireuses de faire l'acquisition d'une bicyclette à aller voir les nouveaux modèles pneumatiques de course et de route que construit la maison

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE souvent en un seul jour, des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens.

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS En tous genres, à domicile, sur la voie publique et par expédition A L'AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON

CAFÉ-RESTAURANT DU PALMIER 6, Rue Childebert (Façade place de la République) Lyon

VIENT DE PARAITRE L'EXPOSITION DE LYON PAR UN DÉSINTÉRESSÉ EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. --- VENTE EN GROS : chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux

BOURSE DE LYON Du 24 Août 1892 FONDS D'ÉTAT 3 % Français... 99 90

BOURSE DE PARIS Du 24 Août 1892 DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE AU COURS DE CLOTURE

APRÈS BOURSE Du 24 Août COURS COMMERCIAUX DU MARCHÉ DE PARIS

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 24 Août 1892 MARCHÉ DE LA CHAPELLE Du 24 Août 1892

ÉTAT-CIVIL DE LYON INHUMATIONS Premier arrondissement. — Françoise Odras, 80 ans, rue des Capucins, 25, f. 4 h.

V. VERMOREL Constructeur à Villefranche 352 PREMIERS PRIX ET MÉDAILLES PRESSOIRS PERFECTIONNÉS

En vente chez les principaux Libraires et à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

CHOCOLAT MENIER Exiger le véritable nom

Le Gérant : JOSEPH GEILLON.